

**COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ACTIVITES  
du vendredi 16 MARS 2018 à 20 h 00**

**Présents :** Léonel Bonnot, Président et Président Clique  
Eliane Brechet, Trésorière  
Danielle Didier-Generet, Secrétaire et Présidente de Jeudi Jeux  
Danielle Bonnot, Présidente Chorale  
André Brechet et Emile Bonnot, membres du Conseil d'Administration  
Lucien Bernard et Claude Generet, membres du Conseil d'Activités  
Yvelyne Bernardin, Commission Ecole & Loisirs Mairie  
Nelly Primo, représentant l'Amitié

**Excusés :** Bernard Domon, Trésorier adjoint  
Mélanie Pacquot, Présidente des Miss'Cabrioles  
Nicolas Pacquot, Maire d'Etouvans  
Jacqueline Grillot, Présidente Amitié  
Denis Bongarden et Audrey Lisi, membres du Conseil d'Activités

## 1 – RONDE DES SECTIONS

Amitié (N. Primo) : Une nouvelle adhérente, Lucienne Gutierrez, est venue rejoindre le groupe. En décembre, le repas de Noël a été offert.

Léonel signale que, lors de la régénération du lave-vaisselle effectuée lors de la matinée travaux les lendemains du repas mensuel, on peut trouver les restes du menu dans le filtre qui n'a pas été nettoyé par les utilisateurs.

Badminton-Tennis de Table (C. Generet) : Je ne peux parler que du Tennis de Table dont je suis adhérent ; bien que possédant 3 tables de ping-pong, nous ne sommes le mercredi soir que 4 à 5 joueurs.

Chorale (D. Bonnot) : Sommes en plein boum avec la préparation du repas franc-comtois de dimanche où nous attendons plus d'une centaine de convives. Un concert est prévu le dimanche 8 avril à Colombier-Fontaine.

Clique (L. Bonnot) : Elle se porte toujours bien avec un effectif de 21 musiciens.

Jeudi Jeux (D. Generet) : Nous ne sommes plus que 4 et cela fait 6 semaines que nous ne sommes pas réunies.

Miss'Cabrioles (pas de représentante)

Pétanque (pas de représentant)

## 2 – POINT SUR LES DEMARCHES EN COURS

Le Président et la Trésorière ont effectué les démarches auprès du Crédit Agricole. Reste à faire celles avec la sous-préfecture par la secrétaire.

## 3 – REVISION DES TARIFS POUR LES SOCIETES HORS ASCE

Certaines associations du village pensent déjà que, puisque c'est la municipalité qui a signé le bail avec le diocèse, elles bénéficieront désormais des prêts de salles gratuitement. Mais comme l'ASCE continue à gérer l'utilisation du bâtiment et que c'est là une de ses sources de revenus, elle continuera à appliquer les règles actuelles, à savoir : gratuité pour la mairie et les écoles et les sections de l'ASCE (mais avec participation annuelle aux frais de chauffage et électricité), tarif préférentiel pour les membres bienfaiteurs et associations du village, tarif plein pour

les associations extérieures et les particuliers. Toutes les précisions se trouvent sur le site Internet.

Les tarifs au 01/01/2011 ayant été révisés au 01/01/2016 le seront seulement au 01/01/2019. Y seront désormais inclus automatiquement le coût du nettoyage car, trop souvent, les locaux sont rendus dans un état approximatif.

Avec le ramassage des poubelles une semaine sur deux, il serait utile d'avoir une seconde poubelle ou une plus grande (Yvelyne verra avec la mairie et/ou PMA).

#### **4 – CONVENTION A SIGNER AVEC LA COMMUNE**

Yvelyne verra avec la mairie où en est le dossier.

#### **5 – MEMBRES BIENFAITEURS**

Les membres des sections (par 2 personnes) effectueront la tournée entre le 10 et le 30 avril à des horaires différents pour parvenir à rencontrer le maximum d'habitants.

La trésorière remet les reçus à la secrétaire, qui passera à la mairie pour récupérer les listes des habitants et préparera les documents pour les sections.

#### **6 – TRAVAUX A PREVOIR**

Chaque section utilisatrice doit signaler les dysfonctionnements afin qu'il y soit remédié.

En cas de non utilisation de la grande salle, un système efficace de fermeture (verrou ou cadenas) devra être installé pour éviter de possibles dégradations.

Il conviendrait également d'aménager l'ancien local de douche situé dans le vestiaire pour un rangement optimal du matériel de nettoyage et des produits d'entretien avec une partie restant sous clé (voir avec Mme Gosso, la femme de ménage).

Maintenant qu'une armoire a été libérée et nettoyée dans la salle au-dessus de la cuisine, la vaisselle supplémentaire pourra y être entreposée et le nettoyage du placard à vaisselle de la cuisine pourra être entrepris par des dames.

#### **7 – PARTICIPATION FINANCIERE DES SECTIONS**

Chaque section bénéficiant de la gratuité des salles pour ses actions, il est normal qu'une contrepartie financière compense les coûts du chauffage et de l'électricité. Jusqu'à présent, la somme était laissée à l'appréciation de chacun, mais on constate des disparités importantes et afin d'ajuster au mieux, il est décidé à l'unanimité de demander un minimum de 120 € à chaque section.

#### **8 – MANIFESTATIONS A VENIR**

##### Théâtre :

L'Estrade de Raynans nous a réservé la salle pour une soirée théâtrale le samedi 24 mars à 20 h 30 (tarifs : 7 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de moins de 14 ans).

##### Rétroprojection de diapos sur l'Iran

Nicole Grangier, grande voyageuse et photographe, nous a proposé d'organiser une séance conviviale de projection destinée aux membres de l'ASCE. Nous avons déjà vu le côté matériel avec elle. La mairie pourrait prêter son rétroprojecteur et C. Generet son écran. Il reste juste à fixer une date avec l'intéressée dès son retour.

##### Fête de la Musique

Elle est maintenue au 21 juin en soirée.

A cette occasion, Ph. Coulon a proposé le manège à Léonel qui a refusé, puisque la manifestation organisée par la municipalité aura lieu à une autre date.

Prochain loto : Programmé le 14 octobre, il faudra trouver une quinzaine de personnes pour le jour J.

Auparavant, il faudra établir la liste des sponsors possibles (chaque section indiquera **rapidement** ceux qu'elle peut contacter, la mairie également) afin que des courriers leurs soient préparés et remis avant les achats qui se feront lors des soldes d'été (équipes mixtes à composer).

## 9 – QUESTIONS DIVERSES

Il est décidé de commander 500 litres supplémentaires de fuel mais de ne pas faire l'entretien de la chaudière.

Prochains rendez-vous à noter :

Mercredi 4 avril à 9 h 30\_ : matinée travaux (dames seulement pour la vaisselle)

Mercredi 2 mai de 9 à 12 h : matinée travaux (messieurs)

Jeudi 21 juin : Fête de la Musique

Dimanche 14 octobre : LOTO